

Formation SSCT pour les CSE de moins de 50 salariés

Santé, sécurité et conditions de travail • premier mandat

Les cinq jours obligatoires, entièrement pensés pour un CSE sans CSSCT, avec peu d'élus et peu d'heures.

 **DURÉE**
5 jours •
20 modules

 **GROUPE**
12 participants
maximum

 **MODALITÉS**
Présentiel ou distanciel •
intra ou inter

 **ÉDITION**
Nouveauté 2026-
2027

... EN BREF

La formation SSCT est obligatoire pour tous les élus du CSE, y compris dans les entreprises de moins de 50 salariés. Cette session est construite autour de votre réalité : pas de commission santé, peu d'élus, un crédit d'heures limité. Vous repartez avec des méthodes simples pour faire vivre le document unique, inspecter, enquêter après un accident et faire avancer vos demandes d'une réunion mensuelle à l'autre.

... POUR QUI ?

Élus titulaires et suppléants d'un CSE de moins de 50 salariés, en premier mandat ou désireux de consolider leurs pratiques. Aucun prérequis juridique.

... OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Maîtriser le rôle santé et sécurité d'un CSE sans CSSCT
- ✓ Identifier et hiérarchiser les risques professionnels de l'entreprise
- ✓ Faire vivre le document unique et les actions de prévention
- ✓ Préparer une inspection et mener une enquête après un accident du travail
- ✓ Déclencher un droit d'alerte à bon escient
- ✓ Travailler avec le médecin du travail, l'inspection du travail et la CARSAT
- ✓ Porter vos demandes en réunion mensuelle et obtenir des réponses écrites
- ✓ Utiliser vos heures de délégation et votre liberté de circulation
- ✓ Analyser un accident du travail et en tirer des mesures de prévention
- ✓ Suivre vos demandes d'une réunion mensuelle à la suivante

... INFORMATIONS PRATIQUES

✓ PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

🕒 DÉLAI D'ACCÈS

Intra : immédiat, à la demande du client. Inter : selon le calendrier des sessions.

📋 ÉVALUATION

Positionnement en amont, quiz et cas pratiques, évaluation des acquis et questionnaire de satisfaction en fin de formation. Attestation remise à chaque participant.

€ FINANCEMENT

Pris en charge par l'employeur (art. L. 2315-18), avec une prise en charge possible par l'OPCO (art. L. 2315-22-1). Temps rémunéré, non déduit des heures de délégation (art. L. 2315-16).

♿ ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : signalez-nous tout besoin d'adaptation dès l'inscription (accès, supports, rythme) à infos@cseacademie.fr.

💡 LE RÉFLEXE UTILE

Demandez l'inscription de votre formation à l'ordre du jour d'une réunion et faites-la figurer au procès-verbal. Vous disposez ainsi d'une trace écrite si la prise en charge tarde.

📅 PROCHAINES SESSIONS INTER

Du lundi 12 au vendredi 16 octobre 2026 • Cergy ou à distance

Du lundi 1er au vendredi 5 février 2027 • Cergy ou à distance

Programme détaillé page suivante →

Formation SSCT pour les CSE de moins de 50 salariés

Santé, sécurité et conditions de travail · premier mandat

... PROGRAMME DÉTAILLÉ (1/2)

JOUR 1

1 Le cadre du CSE de moins de 50 salariés

- Mise en place, composition et durée du mandat
- Titulaires et suppléants : qui siège, qui remplace
- Pourquoi il n'y a pas de CSSCT en dessous de 300 salariés
- Exercice pratique : quiz de connaissances

2 Vos attributions en santé et sécurité

- Présenter les réclamations individuelles et collectives
- Contribuer à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail
- Réaliser les enquêtes en matière d'accidents et de maladies professionnelles
- Saisir l'inspection du travail

3 Les moyens de l'élus

- Heures de délégation : combien, comment les utiliser, comment les protéger
- Liberté de circulation dans et hors de l'entreprise
- Local, affichage et communication aux salariés
- Exercice pratique : construction d'un plan d'action personnel

4 Les neuf principes généraux de prévention

- De l'évitement du risque à la protection collective
- L'obligation de sécurité de l'employeur
- Ce que le CSE peut exiger, ce qu'il peut proposer
- Exercice pratique : quiz de connaissances

JOUR 2

1 Identifier les risques professionnels

- Les grandes familles de risques
- Focus sur les risques les plus courants dans les petites structures
- Repérer les situations de travail à risque au quotidien

2 Le document unique d'évaluation des risques

- Contenu, unités de travail et cotation des risques
- La mise à jour et la conservation du document
- Le rôle du CSE dans son élaboration et son suivi

3 Les actions de prévention dans les entreprises de moins de 50 salariés

- Des actions de prévention consignées dans le document unique
- Hiérarchiser : par quoi commencer quand on a peu de moyens
- Suivre les actions d'une réunion à l'autre

4 Atelier

- Lecture critique d'un document unique
- Rédaction d'une proposition d'action à la direction
- Exercice pratique : mise en situation

JOUR 3

1 Préparer et mener une inspection

- Le pouvoir d'inspecter : fondement et périmètre
- Une inspection, cela se prépare : grille, périmètre, interlocuteurs
- Observer et interroger sans braquer

2 Le compte rendu d'inspection

- Écrire des constats opposables
- Formuler des demandes précises et datables
- Exercice pratique : rédaction d'un compte rendu

3 L'enquête après un accident du travail

- Constituer la délégation et recueillir les faits
- S'initier à la méthode de l'arbre des causes
- Exercice pratique : construisons un arbre des causes

4 Droit d'alerte et droit de retrait

- La notion de danger grave et imminent
- La procédure d'alerte, du signalement à l'inspection du travail
- Accompagner un salarié qui exerce son droit de retrait
- Exercice pratique : quiz de connaissances

Suite du programme page suivante →

Formation SSCT pour les CSE de moins de 50 salariés

Santé, sécurité et conditions de travail · premier mandat

... PROGRAMME DÉTAILLÉ (2/2)

JOUR 4

1 Accident du travail et accident de trajet

- Qualifier un accident du travail
- Distinguer l'accident de trajet
- La déclaration et ses délais
- Exercice pratique : déclarons un accident du travail

2 Les maladies professionnelles

- Tableaux et reconnaissance
- Le rôle du CSE dans le suivi
- Les indicateurs à demander à l'employeur

3 Inaptitude et retour au travail

- La procédure d'inaptitude en résumé
- La consultation du CSE sur le reclassement
- Accompagner l'élus et le salarié

4 Risques psychosociaux, harcèlement et agissements sexistes

- Repérer les signaux faibles
- Le référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Mener une enquête interne sans se mettre en difficulté
- Exercice pratique : mise en situation

JOUR 5

1 Travailler avec la médecine du travail

- Un acteur essentiel de la prévention
- Le service de prévention et de santé au travail
- Ce que le CSE peut lui demander
- Exercice pratique : quiz de connaissances

2 Les autres acteurs de la prévention

- Se faire aider par l'inspection du travail
- Se faire conseiller par la CARSAT
- Mobiliser un expert ou un organisme extérieur

3 Peser en réunion mensuelle

- Préparer et transmettre ses demandes avant la réunion
- Obtenir une réponse écrite et en garder la trace
- Relancer efficacement quand rien ne bouge
- Exercice pratique : construction d'une note de réunion

☆ Conclusion du stage

- Évaluation des acquis
- Finalisation du plan d'action individuel
- Tour de table et remise du support de stage

... LES + DE LA FORMATION

- 📄 Modèle de document unique
- 📄 Grille d'inspection et trame d'enquête
- 📄 Modèle de note de réunion pour un CSE de moins de 50 salariés



CSE ACADEMIE

Votre allié pour un CSE éclairé et performant



Formations CSE

34 formations, en intra ou en inter, partout en France



Accompagnement juridique

Un juriste référent dédié à votre CSE toute l'année



Rédaction de procès-verbaux

Trois formules, du compte rendu simple au mot-à-mot



Rencontres CSE

Des séminaires pour monter en compétences entre élus

+1 500

ÉLUS FORMÉS

98 %

DE SATISFACTION

9,8/10

NOTE MOYENNE

34

FORMATIONS

PARLONS DE VOTRE PROJET



06 59 05 52 13



infos@cseacademie.fr



www.cseacademie.fr

Du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h. Réponse à votre demande sous 24 h.



TOUT LE
CATALOGUE
EN LIGNE

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION.



SUIVEZ-NOUS

LinkedIn



Facebook



TikTok